

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-NATHALENE DU 24 OCTOBRE 2017 A 20H30

**Etaient présents** : Jean-Michel PERUSIN - Jean-François MARTINET - Chantal DESPLAT - Bertrand ROUQUIE - Catherine COMBROUX – Dominique CHEYROU – Serge KOLESNIKOFF – Alexandre COUDERC – Nathalie CHAPOULIE.

**Absents excusés** : Frédéric TACHE – Brigitte AUDOUARD – Francis PAPONIE – Monique DUBOST - Aurélie MERCIER

\*\*\*\*\*

En préambule à l'ordre du jour du conseil municipal, le rapport annuel de la qualité de l'eau pour l'année 2016 est présenté à l'aide d'un diaporama par M. MARTINET.

## **COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE**

Ce point est reporté au prochain conseil municipal, M. TACHE étant absent.

## **POINT SUR LES TRAVAUX A VENIR** (salle des fêtes / école / CLSH)

Avant de lancer toute opération, le Maire est toujours dans l'attente concernant La demande de subvention au titre des TEPCV (primes économie d'énergie) :

- de 36 600 € sur la partie école / salle TAP
- de 36 000 € sur la partie CLSH.

## **POINT SUR L'ETUDE ACOUSTIQUE « BRUITS »**

Une convention de partenariat financier entre l'OT de SARLAT et la commune a été renvoyée à l'OT. L'Office de Tourisme de SARLAT est prêt à prendre en charge 50 % de la somme TTC de 6 336 € correspondant à l'étape 1 du devis de Mr BEYNE, soit la somme de 3 168 € TTC sur l'exercice 2017. Dès que la convention reviendra signée, une copie sera adressée aux campings PALOMBIERE / ROFFY / MAILLAC et CHATAIGNERAIE afin qu'ils se mettent d'accord pour prendre à leur charge les 3 168 € restants.

## **DELIBERATION RIFSEEP** (régime indemnitaire des agents)

Vu l'avis favorable du CTP (comité technique paritaire) du Centre de Gestion en date du 11/10/17, cette délibération est adoptée à l'unanimité à compter du 01/01/18.

## **DEMANDE EPOUX DE LIEDEKERKE CHEMIN A LA CROIX D'ESTEIL**

Etant donné l'existence d'une plaque commémorative relative à la seconde guerre mondiale (parachutages), il n'est pas possible de donner suite à cette demande.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Dans le cadre du PLUI, un atelier d'élus PADD (plan d'aménagement développement durable) a lieu à SARLAT salle Pierre Denoix le 09/11/17 à 10H. A. COUDERC et C. COMBROUX participeront à cet atelier.
- Le Maire fait part au Conseil de la visite et du rapport de Mme RADURIOT de la société SOLIHA présentant le dispositif de rénovation énergétique de la région NOUVELLE AQUITAINE (RENO'AQT) concernant les logements communaux. Afin de pouvoir bénéficier au maximum des aides allouées, il serait nécessaire, outre le changement des menuiseries, d'isoler par l'intérieur les murs extérieurs ainsi que les combles et de changer l'énergie chauffage en pompes à chaleur air/eau. La commune dispose d'un délai très court pour se décider et si elle donne suite au projet jusqu'au bout, l'étude de faisabilité technique et financière serait financée par la Région (dans le cas contraire, elle resterait à la charge de la commune). Etant donné l'existence d'autres projets financiers, notamment pour le CLSH, et malgré l'intérêt de ce dispositif, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

- Le Maire fait part au conseil d'un courrier RAR du camping ROFFY sollicitant la réfection du mur longeant le camping ; il est convenu que des membres du conseil se rendent sur les lieux lundi 30/10 à 14H afin d'étudier ce qu'il est possible de faire.
- Une réunion CLSH aura lieu à la mairie jeudi 16 novembre à 18H00 avec les autres Maires du RPI concernant la présentation du bilan financier CLSH pour l'année 2016.

La date du prochain conseil municipal n'a pas été déterminée.